

Ensemble contre le projet de réforme des retraites : injuste et inefficace !

Le gouvernement l'a affirmé « *la retraite à 60 ans, c'est fini* » et vient de dévoiler les grandes lignes de sa réforme qui sera débattue à la rentrée parlementaire de septembre prochain :

- Départ repoussé à 62 ans.
- Durée de cotisation allongée à 41 ½ ans.
- Augmentation du taux de cotisation du secteur public, aligné avec celui du privé, soit 10,55 %, sur dix ans, amputant ainsi le pouvoir d'achat des fonctionnaires.
- Suppression du départ anticipé sans condition d'âge pour les fonctionnaires, parents de trois enfants ayant 15 ans de service.
- Non prise en compte des facteurs de pénibilité du travail !

Le gouvernement démontre ainsi sa ferme volonté de faire payer la réforme des retraites aux seuls salariés et retraités !

C'est pourquoi, le conseil municipal réuni en séance plénière ce vendredi 18 juin :

- Considère qu'il est indigne de laisser croire que les retraité(e)s sont un fardeau pour la société, faisant oublier qu'ils consomment, vivent et participent à toute la vie sociale !
- Considère que cette réforme est de nature à aggraver considérablement la situation des femmes dont le niveau des retraites est d'ores et déjà très en deçà des besoins pour vivre décemment pour une très grande majorité d'entre elles ;
- Considère que le déficit des caisses de retraites est à chercher dans les bas salaires et le chômage ;
- Considère que les réformes de 1993 et 2003, qui ont déjà allongé la durée de cotisation, n'ont pas réglé le financement de nos régimes de retraite et que les mesures proposées ne sont pas de nature à résoudre cette question.

Exige :

- **Le retrait de ce projet** qui porte atteinte aux acquis sociaux et qui font fi des progrès médicaux -sociaux qui accompagnent légitimement l'allongement de la durée de la vie.
- **De pérenniser l'âge du départ à 60 ans à taux plein, de maintenir et relever le niveau des pensions, notamment celles des femmes :**
 - En arrêtant d'aider les banques à fonds perdus, sans contrôle ni contrepartie !,
 - En taxant les produits financiers (20 milliards), les dividendes des actionnaires, la spéculation, les stock-options,
 - En supprimant les exonérations aux entreprises (10 milliards),
 - En se débarrassant du bouclier fiscal,
 - En stimulant la croissance économique.

Non seulement cela suffirait à combler le déficit des caisses de retraites, mais relancerait la croissance et la consommation, créateurs de richesses nouvelles propices à la création d'emplois dont on a tant besoin !

Appelle :

- A s'opposer à ces politiques injustes socialement et contre productives économiquement,
- A participer aux manifestations et rassemblements et tout particulièrement le 24 juin 2010 à Paris.

➤ **Le présent vœu est adopté à l'unanimité.**

ne prennent pas part au vote : M. NIETO (pouvoir à M. FAURE-SOULET), M. COMPAROT, M. FAURE-SOULET, Mme GAY, Mme SANDLARZ-ROBERT, Mme BASTIER.